

Levallois-Perret, le 16 mars 2020

**OBJET : Situation et procédure Coronavirus**

Chers clients,

Cette lettre a pour objet de vous informer des procédures mises en place au sein de notre société pour faire face au coronavirus (Covid 19).

**PLAN DE CONTINUITE ACTIVITE :**

- Quelles sont les mesures prises pour le personnel et pour la continuité de l'activité du Groupe Lavollée Sa ?

Le Groupe Lavollée SA suit les conseils et le protocole mis en place par le gouvernement.

Concrètement ce que cela signifie :

- Mise en place du télétravail pour la majorité des salariés
- Mise en place de solutions alternatives aux transports en commun
- Limitation des déplacements non obligatoires
- Interdiction d'entrée aux personnes étrangères à nos locaux
- Principes de précaution d'hygiène demandés : désinfection de main, port du masque en cas de doute, quatorzaine

Chaque poste bénéficie d'une polyvalence des salariés, ainsi chaque poste sera assuré en cas de propagation de la pandémie.

**APPROVISIONNEMENT :**

- Y a-t-il à date des ruptures ou délais dans l'approvisionnement de marchandise?

Nous n'avons à date aucune rupture sur notre gamme de produits due à la pandémie. Nos fournisseurs ont été contactés afin de connaître et d'analyser leur plan de continuité d'activité ; dans le but de mettre en place les mesures adéquates si nécessaire.

A ce jour, ces derniers nous ont confirmé que nos commandes continueraient à être honorées.

La situation évoluant au jour le jour, nous restons en étroite collaboration avec nos fournisseurs et nous vous tiendrons informés si une rupture ou un délai sur certains produits devaient survenir.

**PRESTATAIRE DE TRANSPORT et DE STOCKAGE :**

- Quels sont les impacts pour les plateformes logistiques?

De part, notre activité de distributeur, nous sommes amenés à faire sous-traiter la prestation de stockage et de transport.

Le Groupe LAVOLLEE SA a contacté l'ensemble de ses logisticiens pour analyser leur plan de continuité d'activité et mettre en place les mesures adéquates.

Nos logisticiens principaux nous ont assuré que des PCA étaient en place au sein de leur structure et nous en ont communiqué une copie.

Concrètement ce que cela signifie chez nos prestataires :

- Système informatique déployé sur plusieurs sites permettant de traiter les ordres d'un site ou un autre.
- Plan de prévention pour le personnel de manutention
- Formation de personnel qualifié et polyvalent
- Principes de précaution d'hygiène demandées : désinfection de main, port du masque en cas de doute, mise en quatorzaine

- Comment sont gérés la réception de vos exigences de livraison sur vos sites ?

Le groupe Lavollée SA communique à ses partenaires l'ensemble des recommandations sur les conditions de livraisons que vous êtes amenés à nous communiquer depuis l'apparition de ce virus.

Nous restons à votre écoute, et vous tiendrons informés des suites de la situation.

Nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

HERVE ORY LAVOLLEE

Président Directeur Général